



Démarrage du Free roaming dans l'UEMOA : « A l'exception de la Sierra Leone et la Côte d'Ivoire, les autres pays sont prêts »

jeudi 13 avril 2017, par Burkinapmepmi.com

Lancée jeudi 30 mars dernier à Dakar, au Sénégal, la phase expérimentale du « Free roaming » consacre une facturation des appels des abonnés en déplacement dans la zone Uemoa au tarif local dans le réseau du pays visité. Etats engagés ? Bénéfices pour les consommateurs et les opérateurs télécoms ? Abayeh Germain Boyodi (photo), le directeur général de l'Autorité de réglementation des secteurs des postes et des télécommunications du Togo (ART&P) a répondu à toutes ces questions au micro de CIO Mag, en marge de la 2ème édition de l'IT Forum Togo.

Quels sont les enjeux du Free roaming dont la phase expérimentale démarre aujourd'hui (31 mars 2017, Ndlr) au sein de la zone Uemoa ?

Le projet Free Roaming émane du projet Smart Africa. L'objectif est d'avoir un réseau unique et surtout d'accélérer la mobilité des personnes, pour le commerce et l'intégration africaine. Pour l'instant, chaque bloc régional essaie de mettre en oeuvre cette initiative. Dans la sous-région, cinq pays ont signé un protocole le 28 novembre 2016 à Abidjan. Ce sont le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée, le Mali et le Sénégal. Le Togo y a adhéré parce que cela apporte beaucoup de bénéfices aux consommateurs. D'abord, la gratuité de l'appel reçu ; ensuite, les appels émis seront facturés au même titre que les tarifs du pays visité. Donc, des tarifs très bas par rapport aux tarifs actuels du roaming. Ce qui va accélérer l'intégration des communautés. A partir d'aujourd'hui, si vous êtes Sénégalais et que vous séjourner au Togo, et que vous êtes en roaming, vous recevez gratuitement les appels. Quand vous émettez un appel, on vous applique les tarifs du Togo vers le Sénégal.

En ce qui concerne le Togo, à quel niveau se situe l'engagement des opérateurs télécoms dans la mise en oeuvre du Free roaming ?

Tous les opérateurs télécoms y ont adhéré et se sont préparés activement pour être au rendez-vous du 31 mars 2017, c'est-à-dire aujourd'hui même. Toutes les plateformes ont été configurées pour que le lancement soit effectif. Pour que ce projet marche, il faut aussi des liens directs, pour éviter de passer par les carrières étrangères qui transportent les appels voix vers les autres pays. Quand c'est le cas, cela engendre des coûts. Par conséquent, il faut des liaisons directes entre ces pays pour faire baisser les coûts et faire en sorte que la mise en oeuvre soit effective.

Combien de pays ont basculé effectivement dans le Free roaming ?

A l'exception de la Sierra Leone et de la Côte d'Ivoire, tous les cinq autres pays sont prêts à lancer le Free roaming.

Pourquoi la Côte d'Ivoire et la Sierra Leone ne sont-elles pas au rendez-vous ?

Ces deux pays n'ont pas communiqué les tarifs qui seront appliqués dans leurs pays respectifs. Je ne sais pas pourquoi mais il fallait qu'ils communiquent leurs tarifs pour que les autres partenaires puissent l'implémenter dans leurs plateformes.

Nous savons par ailleurs que la suppression des frais de roaming entre le Kenya, le Rwanda et l'Ouganda a provoqué une augmentation du nombre d'appels. Au niveau de la zone Uemoa, quels sont les résultats attendus ?

On fera cette statistique le 31 juillet 2017, pour voir quels sont les actes qui sont posés au cours de cette phase expérimentale. A partir de ces constats, on pourra rectifier les rectifier le tir afin de réussir ce service.

Propos recueillis à Lomé par Anselme AKEKO
cio-mag.com/